

CULTURE ET LOISIR

1. Favoriser l'accès à la culture, y compris l'accès physique

1.1. Favoriser l'accès à la culture

1.2. Développer des actions favorisant l'accès de tous à l'offre cinématographique

1.3. Contribuer à faire connaître et à rendre accessible à tous l'offre des musées et monuments, en allant au devant des publics les plus éloignés

1.4. Autres exemples

2. Soutien aux activités socioculturelles et de loisirs

2.1. Participer à la médiation et à l'organisation d'événements festifs et culturels



2.2. Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées

Ce que le volontaire peut faire

Dans le domaine de la culture et des loisirs, le volontaire favorise l'accès de tous à la culture et met cette dernière au service des valeurs républicaines.

- Il aide notamment à permettre à des publics bien précis de participer à un événement culturel et, plus largement, d'avoir accès à la culture.
- Il pourra participer à la mise en place de l'événement en facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, en accompagnant des gens qui ne sont jamais allés dans un musée de s'y rendre, etc.
- Il participe à la lutte contre l'intolérance et le racisme, à la transmission des valeurs qui s'attachent à la liberté de la presse et de la création, à l'indépendance de l'information en démocratie et à la valorisation du français comme langue commune et partagée.

Une convention sur les missions de Service Civique dans la sphère culturelle a été signée avec le ministère de la Culture et de la Communication le 21 mai 2015.

Ce que le volontaire ne peut pas faire

- En aucun cas, la mission du volontaire ne peut consister à l'organisation logistique et administrative d'un festival ou tout autre événement culturel (recherche d'intervenants, envoi d'invitation, etc.) ni la communication autour du projet.
- Le volontaire ne peut pas non plus participer exclusivement à la mise en place de la communication de l'organisme d'accueil.
- Comme dans toutes les thématiques, la mission de Service Civique n'a pas vocation à se substituer à des emplois salariés et l'action du volontaire doit s'inscrire dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. En particulier, dans le domaine de la



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



Page 2 sur 12

www.twitter.com/interimpact



culture, le volontaire ne pourra assurer une fonction de chargé des relations publiques, des relations presse ou encore de l'administration.

- Dans le domaine des loisirs, les volontaires n'ont pas vocation à se substituer aux animateurs salariés.

1. Favoriser l'accès à la culture

1.1. Favoriser l'accès à la culture

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à rendre accessible la culture à tous les publics.

Mission :

Au sein de la collectivité territoriale ou de l'association, le volontaire a pour mission de soutenir des projets visant l'accès à la culture pour tous.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des jeunes et des habitants pour leur présenter et faciliter leur accès aux événements, activités culturelles et aux associations à l'initiative de projets culturels ;
- Organiser des temps de découverte culturelle à destination de publics qui en sont habituellement éloignés ;
- Faire le lien et faciliter la rencontre entre la population, les bénévoles, les salariés chargés du projet, les partenaires et les artistes ;
- Faciliter l'intégration de ces publics dans les associations à vocation culturelle ;
- Relayer les événements culturels dans lesquels l'organisme est impliqué ;



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



- Contribuer à l'implication des bénévoles dans les projets culturels ;
- Aider et participer à la mise en place d'événements culturels locaux ;
- Favoriser l'accès à la culture pour tous en initiant la venue d'expositions sur des lieux non culturels, développant la mobilité physique et culturelle des personnes en situation d'isolement ;
- Participer à éduquer à des modes de consommation culturelle alternatifs, non consuméristes, favoriser l'émergence et les pratiques de la « culture libre ».

Points de vigilance :

- L'organisation d'un concert ou d'un festival ne peut être le cœur de la mission ;
- Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme ;
- Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet.

1.2. Développer des actions favorisant l'accès de tous à l'offre cinématographique

Objectif d'intérêt général :

Proposer aux personnes éloignées, en particulier les personnes isolées, non mobiles, les familles les plus démunies, en maisons de retraite, en hôpitaux, un accès à des projections de films.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Repérer et prospector les structures, les associations relais ;



- Aller au devant des publics visés ;
- Réaliser des sondages auprès d'eux ;
- Participer à la réalisation et à l'animation des projections ;
- Soutenir des projets visant à mettre en œuvre le lancement de nouvelles offres destinées au public jeune et à mieux accueillir les publics handicapés ;
- Pour les missions d'éco-cinéma :
 - réaliser un inventaire des bonnes pratiques et adresses utiles pour développer l'économie sociale et solidaire dans les secteurs audiovisuels,
 - accompagner les producteurs et diffuseurs dans le développement de pratiques d'économies circulaires et solidaires,
 - être le référent éco-cinéma lors des tournages,
 - animer des ateliers individuels ou des présentations plus générales.

1.3. Contribuer à faire connaître et à rendre accessible à tous l'offre des musées et monuments, en allant au devant des publics les plus éloignés

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à faire connaître et à rendre accessible à tous l'offre des musées et monuments, en allant au devant des publics les plus éloignés de cette offre, en encourageant et accompagnant la mobilité des personnes en situation d'isolement, en participant à des actions de médiation dans ou hors les murs, en aidant les visiteurs à s'approprier les outils numériques proposés par le lieu.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Informer, en appui aux équipes de médiation et de communication de la structure et en lien avec le tissu associatif local, la population sur l'offre culturelle des monuments et



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



musées ;

- Faciliter et accompagner l'accès à ces lieux ;
- Participer à des actions de médiation auprès de publics dits spécifiques ;
- Faire connaître ces actions (réseaux sociaux, photos, reportages, vidéo, ...) ;
- Aider les usagers à s'approprier les outils numériques proposés par le lieu, en accompagnant leur pratique, en soutien à l'action des professionnels de la médiation numérique.

1.4. Autres exemples

• Développer le service à l'utilisateur des bibliothèques/médiathèques

Objectif d'intérêt général :

Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées (séniors, public empêché de lire du fait de l'illettrisme ou d'un handicap, ...). La bibliothèque constitue un lieu de proximité favorable à la sensibilisation et à la formation au numérique des publics, notamment pour l'accès à la ressource culturelle.

Mission :

- Le volontaire apporte les livres ou documents audiovisuels au lieu de vie des personnes



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



qui ne peuvent se déplacer, peut les aider dans leur choix de lecture et dans le processus de réservation. Il peut participer à la valorisation des autres services de la bibliothèque susceptibles d'intéresser ces publics.

- Il aide les usagers à s'appropriier les outils numériques disponibles dans la bibliothèque, en soutien à l'action des professionnels de la médiation numérique. Il peut notamment être chargé de repérer, de sensibiliser hors les murs les publics concernés, de les accompagner, les accueillir et les orienter vers les ateliers numériques et dans la pratique de ces outils.
- Valoriser la mémoire des habitants en lien avec un centre d'archives.
- Sensibiliser la population locale à la qualité du cadre de vie (architecture et patrimoine).

• **Valoriser la mémoire des habitants en lien avec un centre d'archives**

Objectif d'intérêt général :

Le jeune volontaire en Service Civique participe à des actions de terrain qui font le lien entre l'approche mémorielle et l'approche archivistique, et rendent compréhensibles les enjeux actuels du « vivre ensemble ». En particulier, le volontaire est intégré dans les programmes de collecte autour de la thématique « mémoire et histoire des quartiers », en lien avec les centres d'archives et en dialogue construit avec les populations.

Mission :

- Le volontaire collabore à la sauvegarde et à la conservation des traces du passé local.



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



Initié aux méthodes développées par les services d'archives, il coopère aux opérations de collecte des témoignages oraux auprès de la population, en lien avec les maisons de quartier et les centres sociaux. Ces collectes peuvent avoir pour objet l'histoire d'un quartier, un événement qui a marqué la conscience collective d'un quartier, la préparation d'une évolution importante de l'urbanisme du quartier.

- Il contribue à la valorisation de ces campagnes de collecte en participant à la mise en œuvre de dispositifs de médiation numérique innovants et participatifs, par exemple l'indexation contributive.
- Il participe à l'organisation de moments symboliques et/ou festifs pour la restitution de ces actions de patrimonialisation à la communauté.

• Sensibiliser la population locale à la qualité du cadre de vie (architecture et patrimoine)

Objectif d'intérêt général :

Le jeune volontaire en Service Civique a pour mission de renforcer le lien social, en inter et intra-générationnel, dans les collectivités labellisées, en participant à la valorisation et à l'animation du cadre de vie. Il participe à une action de terrain, contribuant à l'action territoriale de la collectivité labellisée «Ville et Pays d'Art et d'Histoire».

Mission :

- Le volontaire participe, en lien avec le guide conférencier en charge du territoire labellisé « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », au développement des actions de « sensibilisation à la qualité du cadre de vie », dans un dialogue avec les populations.
- En lien avec les programmes « Revitalisation des centres-bourgs » et « Nouveau Programme de Renouveau Urbain », il recueille la parole des habitants pour faciliter le dialogue avec les professionnels du cadre de vie, architecture, espace, habitat, paysage. Il implique les habitants dans les consultations publiques en cours.
- Il participe à l'élaboration d'outils numériques de restitution de ces dialogues et



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



consultations.

- Il participe à l'organisation de moments symboliques et/ou festifs pour la restitution de ces actions de sensibilisation.

D'autres exemples de missions sont disponibles sur le site service-civique.gouv.fr.

2. Soutien aux activités socioculturelles et de loisirs

2.1. Participer à la médiation et à l'organisation d'événements festifs et culturels

Objectif d'intérêt général :



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



Favoriser l'accès à la culture, aider à la création des événements culturels portés par l'organisme et à la médiation qu'ils impliquent, afin de créer du lien social en attirant des publics éloignés de ce type d'événements.

Le but est de créer un lien entre artistes et publics, tout en sensibilisant le public aux différentes causes défendues par l'organisme (discrimination, environnement, respect d'autrui, découverte des autres cultures).

La/le volontaire aura donc pour mission de :

- Participer à l'organisation d'événements à destination des divers publics :
 - Participation à des actions de médiation comme des interventions dans les classes d'étudiants et dans les centres sociaux, des passages à la radio, par la tenue d'un stand dans divers regroupements.
 - Valorisation de ces actions (photos, reportages, vidéo, etc.) ;
- Participer à l'accompagnement des actions portées par le public et les partenaires de l'équipement :
 - Faciliter la participation de tous les acteurs (jeunes, bénévoles, familles, etc.), dans la préparation et le déroulement de la manifestation (sensibilisation, réunions, etc.) ;
 - Participer avec les équipes de la structure à la conception d'événements visant à faire connaître les actions et sortir les familles de l'isolement.

Points de vigilance :

- L'organisation d'un concert ou d'un festival ne peut être le cœur de la mission. Le volontaire ne peut donc passer la majorité de son temps sur la logistique autour de l'organisation de l'événement ;
- Le volontaire ne peut être en charge de la communication de l'événement ;
- Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme ;
- Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet.



2.2. Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées

Objectif d'intérêt général :

Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées (séniors, public empêché de lire du fait de l'illettrisme ou d'un handicap, ...). La bibliothèque constitue un lieu de proximité favorable à la sensibilisation et à la formation au numérique des publics, notamment pour l'accès à la ressource culturelle.

Développer du service à l'usager : portage à domicile de livres ou documents audiovisuels, participation aux opérations de sensibilisation et de médiation numérique proposées par la bibliothèque.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Apporter les livres ou documents audiovisuels au lieu de vie des personnes qui ne peuvent se déplacer, peut les aider dans leur choix de lecture et dans le processus de réservation.
- Aider à la création et à la mise en place de lectures à voix haute dans les EPHAD :
 - Prospecter et rechercher les maisons de retraite susceptibles d'accueillir ce type de spectacles de lecture gratuits ;
 - Faire le suivi des réalisations concrètes dans les différentes maisons de retraite contactées ;
 - Enregistrer les spectacles de lecture et les mettre gracieusement à disposition dans les maisons de retraite ayant participé au programme.
- Participer à la valorisation des autres services de la bibliothèque susceptibles d'intéresser ces publics ;



- Aider les usagers à s'approprier les outils numériques disponibles dans la bibliothèque, en soutien à l'action des professionnels de la médiation numérique ;
 - Il peut notamment être chargé de repérer, de sensibiliser hors les murs les publics concernés, de les accompagner, les accueillir et les orienter vers les ateliers numériques et dans la pratique de ces outils.



contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10

www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact

